

16 septembre 2021

Rapport de la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse chargée d'examiner la motion du 4 mars 2020 de M^{mes} et M. Laurence Corpataux, Hanumsha Qerkini, Marie-Pierre Theubet, Delphine Wuest, Antoine Maulini, Maria Casares et Ariane Arlotti: «Des logements générationnels pour développer les solidarités croisées intergénérationnelles».

Rapport de M. Philippe de Rougemont.

Cette motion a été renvoyée à la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse par le Conseil municipal lors de la séance du 7 octobre 2020. Elle a été traitée, sous la présidence de M. Didier Lyon, lors des séances des 10 décembre 2020, 28 janvier, 15 avril et 20 mai 2021. Le rapporteur remercie chaleureusement M. Nohlan Rosset, procès-verbaliste, pour la clarté et la précision de ses notes de séances.

PROJET DE MOTION

Considérant:

- le manque chronique de logements en ville de Genève, notamment de logements étudiant-e-s;
- le coût de la construction de logements étudiants;
- le souhait de la majorité des seniors de rester le plus longtemps possible à domicile;
- l'effet positif sur la santé des liens sociaux de qualité;
- le besoin d'un coup de main des familles monoparentales pour pouvoir jongler entre obligation professionnelle et privée;
- l'instauration à Genève en 2015 du programme «1 h par m² – Un-e étudiant-e sous mon toit», qui reprend le modèle «Wohnen für Hilfe» utilisé dans de nombreuses villes allemandes et qui a été adapté aux réalités genevoises:
 - le double objectif de ce programme, soit de prévenir des problèmes sociaux et de santé liés à l'isolement tout en augmentant l'offre en logements étudiants sans en construire;
 - son rattachement au rectorat de l'Université de Genève;
 - l'obtention de la distinction cantonale du développement en 2018, pour récompenser la création de logements étudiants sans aucune utilisation de matières premières;

- l’augmentation chaque année du nombre de tandems étudiant-personne proposant une chambre (de 23 en 2016 à 62 en 2018), qui démontre bien l’adéquation de la réponse aux besoins;
- la reconnaissance par la Plateforme des associations d’ainé-e-s de Genève, le Service des prestations complémentaires, de l’Hospice général et de l’Office cantonal de l’emploi;
- le partenariat public-privé avec Pro Senectute, l’Université de Genève, la Fondation BNP Paribas Suisse et le soutien financier de fondations privées jusqu’à fin 2020;
- l’importance de faire perdurer et développer le programme «1 h par m² – Un-e étudiant-e sous mon toit» au-delà de 2021, afin de répondre aux besoins des populations concernées,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de prendre langue d’ici à septembre 2020 avec les coordinatrices du programme «1 h par m² – Un-e étudiant-e sous mon toit», afin de développer une collaboration et d’en négocier les termes dans le but de faire perdurer ce programme.

Séance du 10 décembre 2020

Audition de M^{me} Laurence Corpataux, motionnaire

La motionnaire informe les commissaires du but de la motion: assurer un avenir au programme «1 h par m²» coordonné par l’Université de Genève (UNIGE), qui existe depuis 2016. Le programme existe dans une quinzaine de villes universitaires en Allemagne et a inspiré sa secrétaire actuelle à mettre sur pied à Genève aussi des binômes entre une personne habitant seule un appartement de plus de 4 pièces et une personne en formation. Le principe «une chambre contre des coups de main» fonctionne ainsi: pour chaque mètre carré de la chambre mise à disposition, la personne logée fournira une heure mensuelle d’aide à son hôte ou hôtesse. Un émolument mensuel de 100 francs est perçu mensuellement comme participation de la personne logée aux charges. Le projet aide à réaliser plusieurs objectifs reconnus d’utilité publique: fournir des logements à petit prix pour les personnes en formation, évitant un chantier supplémentaire pour une cité universitaire ou un foyer épargnant des arbres, offrant un gain de place pour d’autres constructions nécessaires et moins de coûts pour l’Etat; briser la solitude vécue par des personnes souvent âgées; faire le meilleur usage des surfaces déjà construites; prolonge le maintien à domicile, permet l’intégration des étudiants et crée du lien intergénérationnel, notamment entre personnes âgées, familles monoparentales ou personnes handicapées. En 2019 le programme «1 h par m²» a reçu le prix du développement durable de Genève. La réussite de ce programme depuis 2016 dépend de la qualité des

tandems qui sont formés, des visites à domicile et de l'établissement de contrats équitables et clairs.

Les donateurs privés souhaitent que le public investisse dans le projet pour continuer à apporter leur soutien. Ce programme a reçu une subvention de 17 000 francs en 2020 de la part de la Ville, mais au-delà il ne reçoit rien en termes de fonds publics. Un fonds privé qui les finançait depuis six ans les a lâchés. L'université fournit gratuitement les locaux et participe aux salaires des coordinatrices. En les subventionnant, la Commune pourrait permettre à ce programme de faciliter la recherche de fonds privés.

Questions des commissaires

Une commissaire demande à combien s'élèverait le montant du subventionnement.

La motionnaire répond que d'après la feuille de levée de fonds que lui a fournie la coordinatrice, la fondation qui arrête de les financer représente un manque à gagner de 80 000 francs.

Est-ce qu'une collectivité publique finance «1 h par m²»?

Mis à part l'université, seules des fondations la finançaient (César, BNP Paribas qui a arrêté, Wilsdorf, etc.).

Quel est le profil des personnes qui participent à ce programme?

Ce sont majoritairement des personnes âgées (la moitié a plus de 78 ans) qui se débrouillent seules à la maison. Le but n'est pas que les étudiants fassent du maintien à domicile en termes de soins, mais qu'ils aident dans certaines tâches comme les courses ou la prévention (sentiment de sécurité, prévention, moral, etc.).

Combien d'étudiants ont bénéficié de ce programme en 2019?

103 étudiants pour 81 accueillants.

Combien de temps les étudiants restent-ils?

Certains tandems sont ensemble depuis quatre ans, d'autres s'arrêtent après une année ou deux.

L'association organise-t-elle une visite préalable?

Les coordinatrices organisent des rencontres et un programme d'accompagnement sur la base d'une convention signée par le tandem.

Est-ce qu'une demande similaire a été déposée au Grand Conseil?

Pour le moment ils se sont limités à la Ville mais par le biais de l'UNIGE qui finance le bureau de «1 h par m²» et les salaires des coordinatrices, des fonds du Canton sont déjà engagés annuellement.

En substance la personne âgée laisse une chambre gratuitement à un étudiant en échange de tâches ménagères?

Il ne s'agit que d'une aide mensuelle en heures par rapport aux mètres carrés habités.

A quoi est lié le besoin de fonds?

Pour payer les coordinatrices qui font les recherches de logements et qui mettent en place les tandems et les conventions qui les lient.

Dans d'autres programmes situés dans d'autres villes des étudiantes se voyaient demander des services sexuels contre un logement. Quels garde-fous sont mis en place?

Il faudrait demander à la coordinatrice. C'est vers elle que les étudiants se tournent en cas de problème, les tandems sont formés après des rencontres, la rédaction et la signature d'une convention.

Quel est le montant demandé comme participation de la Ville?

Il faudrait ces 80 000 francs de manière durable.

Le logement étudiant n'est-il pas une problématique qui concerne le Canton?

Une motion similaire peut être déposée au Grand Conseil, qui pourra répondre que l'UNIGE participe déjà. Néanmoins il y a une urgence à répondre à cette demande pour le prochain budget.

La plus-value en termes d'accompagnement de personnes âgées est réelle, mais qu'advient-il si la personne qui accueille doit partir (vacances, soins, etc.)?

La motionnaire n'a pas de réponse à cette question, qui doit être réglée par la convention.

La Ville doit-elle se substituer au fonds privé ou doit-elle aider l'association à lever des fonds?

Si la Ville subventionne ce programme de manière pérenne, les fonds privés seront plus faciles à lever.

Le programme est-il développé en Ville ou dans les communes?

21 logements sont en Ville de Genève sur les 81.

D'autres financeurs privés pourraient-ils financer le solde si la Ville finançait le programme en partie?

Il faut demander à la coordinatrice. Le développement du programme, autant au niveau du nombre d'étudiants que de l'augmentation du temps de travail des coordinatrices, fait qu'il manquera 165 000 francs pour 2022 selon les chiffres reçus en mai 2020.

Séance du 28 janvier 2021

Audition de M^{me} Sabine Estier Thévenoz, chargée de projet «1 h par m²»

M^{me} Estier Thévenoz explique que la Ville est concernée par le programme «1 h par m²» car sur 80 hôtes, 23 sont des habitants de la Ville. Ce programme sort de la logique économique habituelle du marché immobilier et s'ancre dans un système de don et contre don (une chambre contre des coups de main) avec une idée de solidarité. L'étudiant paie 100 francs par mois pour les charges et donne de trois à six heures de coups de main par semaine. L'idée pourrait grandir à Genève, les statistiques de l'Office fédéral de la statistique (OFS) montrent que Genève a une friche locative importante: 14 000 personnes sont seules dans des logements de 4 pièces plus cuisine (5 pièces genevois) ou plus grands. Arriver à intéresser à ce programme 1% de ces 14 000 personnes devrait être un objectif réalisable. Les étudiants quant à eux sont plus de 20 000 à Genève, pour environ 3600 chambres en résidences. Il y a donc un large fossé et les initiatives qui permettent de trouver un bout de solution à ces problèmes sont rares. Faire le pas d'accueillir quelqu'un chez soi est une démarche délicate et beaucoup de personnes âgées ont des réticences. Il faut donc une procédure rassurante. Dans ce sens, une simple plateforme qui mette en lien les offres de chambre des hôtes et les demandes d'étudiants ne serait pas adaptée à un public de seniors. Avoir un interlocuteur attentif qui les aide dans le processus et est là en cas de difficulté est décisif pour eux. Par ailleurs, certaines démarches sont facilitées par le programme qui écrit aux régies pour signaler la présence d'un étudiant ou exige des étudiants qu'ils souscrivent une assurance responsabilité civile (RC); il a d'ailleurs fallu négocier pour obtenir que trois compagnies offrent aux étudiants du programme une clause particulière d'assurance RC, afin que malgré le ménage commun entre l'hôte et l'étudiant, les dommages qui seraient commis sur les biens de l'hôte soient couverts.

Au-delà des questions administratives, la spécificité de ce programme est de promouvoir une qualité de relations humaines entre deux générations et cela prend du temps, un travail qualitatif. Les procédures de mise en lien entre un-e hôte et un-e étudiant-e sont faites avec soin: visite au domicile de l'hôte pour comprendre sa demande et mettre en place les modalités de cohabitation. Les étudiants doivent remplir des dossiers d'inscription avant un entretien individuel.

Il y a environ trois ou quatre fois plus d'étudiants que d'hôtes, le programme ne peut donc pas répondre à tous les besoins. Après les entretiens, la mise en lien se fait par la proposition de un à trois dossiers d'étudiants en fonction des critères émis par les hôtes. Ensuite, les deux personnes se rencontrent et une fois que l'un et l'autre ont donné leur accord, une convention *ad hoc* est rédigée et un rendez-vous est organisé pour sa signature. Par ailleurs, des ateliers sont organisés une fois par semestre pour les étudiants sur la gestion des désaccords ou la sensibilisation à la cohabitation de qualité avec des personnes très âgées.

Enfin, le programme est disponible pendant toute la durée de la cohabitation en cas de questions ou difficultés, et peut même organiser une médiation. La première année, en 2016, 23 tandems avaient été constitués à la rentrée académique. En 2019, ce nombre avait plus que triplé atteignant 70 tandems, avec une force de travail restée la même (1,2 plein-temps). Heureusement, depuis septembre 2020, elle a passé à deux emplois pleins temps répartis entre trois personnes. Pendant ses premières années, le programme a reçu deux prix. En 2018, il recevait la Distinction cantonale du développement durable, pour sa capacité à «héberger des étudiants sans rien construire», sans utilisation de nouvelles ressources ni emprise au sol. Septante étudiants logés, c'est en effet l'équivalent de la résidence du Centre universitaire protestant qui compte 61 chambres. En 2019, le programme a reçu le prix du public du Parlement des jeunes, preuve que les jeunes apprécient cette modalité d'hébergement. En 2020, arrive la pandémie et les conseils d'isoler les personnes âgées pour les préserver de la contamination. Bien que basé sur des contacts entre jeunes et seniors, le programme est maintenu, après discussion avec le médecin cantonal et d'autres autorités du monde médical. Il est estimé qu'il s'agit d'une décision privée entre deux individus. A partir du moment où il y a un consentement éclairé de chaque hôte senior, il faut soutenir la liberté de choix de chacun. Des mesures spécifiques sont mises en place pour soutenir les décisions des hôtes, y compris lorsque ceux-ci changent d'avis. En septembre 2020, il y avait 67 tandems, preuve que la décision de maintenir le programme était justifiée. Le suivi a cependant été plus intensif que d'habitude pour accompagner les tandems confrontés à des situations inédites (étudiant qui veut quitter Genève et retourner chez lui, car il n'y a plus de cours en présence à l'université ou au contraire étudiant présent toute la journée au domicile de l'hôte avec ses cours en ligne). Depuis 2016, 40 hôtes participant au programme étaient domiciliés en ville de Genève. Ils sont cette année au nombre de 23. L'âge médian est de 78 ans avec quatre personnes de plus de 90 ans. Avec environ trois femmes pour un homme, beaucoup de personnes vivaient seules (15 sur 23): la fonction de lutte contre l'isolement social est donc bien mise en œuvre. On compte aussi sept familles, dont trois monoparentales. Des contacts avec le département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) existent depuis la création du programme: possibilité de tenir un stand aux Promotions Seniors, présentation en 2018 à Cité Seniors ou dépliant du programme joint à un courrier envoyé par la Ville à 7500 seniors en 2020. Cette collaboration

pourrait s'intensifier, afin de trouver un plus grand nombre d'hôtes résidant en ville de Genève et d'assurer auprès d'un plus grand nombre de personnes cette action de lutte contre l'isolement par la présence d'un jeune dans son logement.

Sur le plan financier, ce programme a été entièrement financé par des fonds privés de 2016 à 2019, le donateur principal étant la Fondation BNP Paribas, avec une fondation genevoise et l'aide complémentaire des Fondations Sesam et Auguste Roth. En 2020, le programme a demandé un premier subside de 17 000 francs au DCSS, subside reconduit pour 2021. L'idée est de maintenant passer progressivement à un financement à hauteur de 60% par des fonds privés et 40% par des fonds publics; en effet, les fondations privées sont souvent d'accord d'aider un projet à démarrer, mais elles ne veulent pas assurer l'entier de son fonctionnement à long terme.

Remplaçant la Fondation Sesam, la Fondation Leenaards a été d'accord d'assurer pendant deux ans un fonds passerelle dégressif (60 000 francs en 2021 et 50 000 francs en 2022), ce qui nous laisse le temps d'introduire progressivement un financement public. L'idée est donc d'augmenter les fonds publics d'ici à 2023 en demandant à la Ville 30 000 francs pour 2022 et 50 000 francs à partir de 2023. 50 000 francs pour 25 hôtes (chiffre actuel, mais qui va augmenter dans les prochaines années), cela correspond à 170 francs par mois et par personne. Les objectifs du programme sont d'arriver rapidement à 100 tandems au lieu des 60-70 actuels, ce qui devrait être possible avec les effectifs actuels et un budget total de 270 000 francs. La Fondation BNP Paribas vient d'annoncer son intention de renouveler son soutien pour trois années supplémentaires de 2022 à 2024. Il reste à construire le financement public. En 2020, en plus de son apport en nature évalué à 30 000 francs pour les locaux et l'équipement, ainsi que les services informatiques, juridiques, de communication, etc., l'UNIGE verse 20 000 francs pour l'année 2021. Le programme espère que la contribution de l'UNIGE sera reconduite et augmentée à 30 000 francs et il est en train de chercher d'autres financements publics, en sollicitant le Canton et les communes, pour arriver à la proportion de 40% de fonds publics. Précisons que les Hautes écoles spécialisées (HES) accordent 5000 francs par an depuis 2021.

Questions des commissaires

Quelle est la part de locataires et de propriétaires?

Environ deux tiers de locataires et un tiers de propriétaires en ville de Genève.

Est-ce que cela pose problème si ces personnes sont dans des logements sociaux (Gérance immobilière municipale (GIM), etc.)?

Il y a un accord avec l'Office cantonal du logement et de la planification foncière (OCLPF) depuis 2016, puisqu'une pratique administrative autorise

l'accueil de personnes en formation autre que le foyer familial dans le calcul du taux d'occupation de l'appartement. M^{me} Estier Thévenoz a pris contact avec la GIM qui propose d'informer en 2021 les locataires de ses loyers libres, mais qui exprime pour l'instant des réticences pour les loyers subventionnés.

Quelle est la proportion de la publicité et des charges salariales dans les 270 000 francs de budget demandés sachant que le reste est pris en charge par les 30 000 francs de l'UNIGE?

Le budget 2021 est de 260 000 francs pour les charges salariales et 10 000 francs pour les frais de fonctionnement; les projets particuliers (campagne dans les Transports publics genevois (TPG) par exemple) sont financés par des demandes *ad hoc* auprès de fondations.

Comment les personnes âgées désirant s'inscrire au programme sont-elles trouvées?

C'est un défi. Les articles de presse au lancement du programme ont beaucoup aidé à faire connaître le programme. Il faut faire du travail de terrain, assister à des événements comme le repas des aînés d'une commune, le bal du printemps de Pro Senectute, l'assemblée générale d'une association de propriétaires dans une commune, etc. Il faut trouver des associations d'accord de joindre le dépliant «1 h par m²» à leur lettre annuelle (Gym Seniors, retraités de la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CEPG), etc.). Le bouche-à-oreille commence aussi à porter ses fruits.

Qu'est-ce que la Ville pourrait faire pour soutenir ce programme en dehors des deux pistes déjà abordées?

Ces deux axes (soutien financier, collaboration avec le DCSS pour faire connaître le programme) sont essentiels et peut-être pourrait-il y avoir une plus grande collaboration avec la GIM.

Est-ce que «1 h par m²» est une association?

Non, il s'agit d'un programme financé par des fonds privés et mis en œuvre par du personnel employé sur une base annuelle par l'UNIGE, mais renouvelé seulement si le financement est assuré.

Est-ce qu'il serait envisageable de fixer un objectif plus élevé que 1% des 14 000 appartements de 5 pièces habités par une personne seule?

Ce 1% de la «friche locative» a été fixé pour démarrer le projet avec des objectifs perçus comme réalistes. Cet objectif peut bien sûr être augmenté, mais il était important d'avoir une progression assez lente au début pour roder les procédures et acquérir de l'expérience afin de garantir la qualité du programme sans générer des échecs dans les tandems.

Est-ce que des contrôles ont lieu?

Un sondage écrit est organisé une fois par an pour donner un retour sur le fonctionnement du tandem et demander si une prise de contact est nécessaire. Par ailleurs, quand une situation est délicate (personne très âgée avec des fragilités), les collaboratrices appellent spontanément pour faire le point. Et quand il y a des questions ou des difficultés, les hôtes ou les étudiants appellent les collaboratrices.

Comment les coups de main sont-ils définis?

Lors de la visite à domicile, l'hôte formule des souhaits qui seront ensuite mentionnés dans la convention d'hébergement. S'il y a un abus d'un côté ou de l'autre, que l'hôte en demande trop ou que l'étudiant ne fait pas la part prévue, le tandem contacte les collaboratrices. Avec des personnes très âgées, il faut être attentif à une éventuelle dégradation de la santé de l'hôte pour que l'étudiant ne se retrouve pas à une place qui n'est pas la sienne. Elle remarque que plus l'âge des personnes accueillantes est élevé, plus ce risque augmente et qu'il faut veiller à ce que cela ne modifie pas l'esprit du programme qui est de créer des liens entre deux générations et non d'encadrer des personnes âgées.

Quel est le profil des étudiants qui participent au programme (étrangers, Suisses d'autres cantons, etc.)?

Environ 50% des étudiants viennent d'Europe, majoritairement de France et d'Italie, 10% de Suisse et 40% du reste du monde, Amérique du Sud, Asie du Sud-Est ou Afrique francophone.

Combien la Ville donnera-t-elle pour 2021?

17 000 francs.

Des chiffres ont-ils déjà été articulés pour 2022 et 2023 avec la Ville?

Non, la demande à la Ville ne concerne que 2021 et il n'y a pas encore eu de discussion à plus long terme.

Ces démarches administratives prennent-elles beaucoup de temps?

La recherche de financements prend du temps. Les demandes de fonds publics sont administrativement plus complexes qu'auprès des fondations privées. Le programme agit sur trois axes (créer du logement étudiant, lutter contre l'isolement social, permettre un maintien à domicile à plus long terme), mais deux seulement ressortent de politiques publiques: alors que la création de logement étudiant est menée par des fondations privées, la question de l'isolement social relève des communes et celle du maintien à domicile du Canton. Trouver un financement auprès des communes prend beaucoup de temps, car il faut aller voir chacune d'elles.

Les communes qui ont été abordées se montrent-elles ouvertes?

Oui, puisque pour l'instant, parmi les quatre communes qui ont plus de cinq hôtes, deux communes ont été contactées, il faut maintenant faire les demandes de financement. En 2020, les hôtes du programme sont répartis entre 26 communes.

Combien de personnes bénéficient des services de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD)?

Ce n'est pas une information que le programme relève.

Serait-il pertinent de faire une différenciation entre ce que l'étudiant peut apporter et ce que l'IMAD peut apporter pour cadrer leurs rôles respectifs?

Les choses sont déjà cadrées car il est spécifié que les étudiants n'ont pas le droit de faire des soins, même donner des médicaments, mettre des bas de contention ou veiller la nuit. C'est une condition *sine qua non*.

Les étudiants font-ils facilement appel aux coordinatrices si ce genre de cas arrivait?

Les étudiants avertissent rapidement. C'est du moins ce qui s'est passé dans les deux cas de dégradation de santé qui se sont présentés. Dans ce genre de situation, une solution doit être trouvée par la famille et cela peut prendre plusieurs semaines. C'est pour cela qu'augmenter la taille du programme pourrait être délicat si le nombre, par exemple des hôtes nonagénaires, augmentait trop rapidement.

Que répondez-vous à l'impression qui pourrait être ressentie que ce sont de mauvaises solutions pour les étudiants qui aimeraient trouver un logement qui corresponde à leurs exigences en termes de vie sociale (fête, relations entre jeunes, etc.) et à la fois pour les exigences liées à des personnes âgées dont la situation peut se dégrader très vite, ce qui peut mettre les étudiants dans des situations de précarité sociale très rapidement?

C'est un souci partagé, notamment en voyant l'augmentation de l'âge des hôtes. Toutefois, le programme veille à trouver une solution de relogement pour l'étudiant (cas de passage en Etablissement médico-social (EMS), par exemple). Par rapport aux besoins de sociabilité des étudiants, elle précise que lorsqu'ils doivent assurer une présence rassurante la nuit, ils sont tenus de rentrer tôt deux soirs par semaine (vers 19 h), les autres soirs le retour pouvant être plus tardif.

Peut-on reconnaître que les étudiants peuvent aspirer à autre chose qu'être à la maison à 22 h ou 23 h quand une présence de nuit est requise?

Les types de coups de main sont décidés d'un commun accord en amont de la cohabitation. Seuls les étudiants dont le coup de main est d'assurer une présence

rassurante la nuit doivent s'engager à dormir sur place six nuits par semaine. Ils peuvent s'absenter une nuit par semaine et peuvent partir en long week-end de deux ou trois nuits une fois par mois, en avertissant la famille auparavant. Ce type d'arrangement concerne une quinzaine de tandems par an. Les autres étudiants assurent d'autres coups de main: courses, préparer un repas, etc. Ce projet est une offre et ne correspond pas à tous les étudiants. Il s'agit d'une base volontaire, avec plus d'étudiants en Master qu'en Bachelor et les étudiants qui s'y inscrivent ne sont justement pas ceux qui souhaitent une vie sociale très intense la nuit avec leurs pairs.

Le sondage est-il aussi adressé aux étudiants? Qu'est-il fait des données récoltées?

Le sondage est aussi adressé aux étudiants, les réponses sont en général très positives. Ce sont principalement les personnes satisfaites qui répondent.

Le questionnaire est-il obligatoire?

Il est envoyé à tous. Les réponses sont compilées, ceux qui ont demandé un contact sont appelés. Ceux qui n'ont pas répondu sont contactés par téléphone, puisqu'une non-réponse pourrait être un signal que quelque chose ne colle pas.

Quel est le retour des étudiants sur cette expérience?

Pour un certain nombre d'étudiants ce n'est pas seulement un logement avantageux, mais aussi une intégration dans la famille de l'hôte (enfants ou petits-enfants) avec laquelle ils ont des contacts. Il y a un côté positif pour des étudiants étrangers qui ne connaissent personne à leur arrivée à Genève et cela peut les aider à prendre des marques. Le soutien est mutuel et il y a une réciprocité dans la relation.

Y a-t-il des cas où la relation doit être interrompue?

On observe 10% de cas avec des frottements ou des difficultés. Une médiation peut être organisée et la cohabitation interrompue si aucune solution n'est trouvée.

Est-ce que ce programme est un premier choix pour les étudiants ou un recours par manque de moyens?

Il y a les deux. Ceux qui se sont inscrits et qui ont procédé à toute la démarche (qui est expressément dissuasive pour ne garder que les étudiants motivés) préfèrent souvent aller chez un hôte quand ils ont le choix entre cette solution et une résidence universitaire. Pour certains jeunes, il est clair que le programme permet d'éviter un lourd endettement, voire représente une excellente solution pour étudiant dans une ville aussi chère que Genève.

Le programme se sent-il soutenu et aidé par la Ville dans sa promotion?

Les services du DCSS sont positifs quand ils sont sollicités, mais la collaboration pourrait être développée.

Par quel moyen?

On pourrait mieux cibler les synergies, notamment dans la communication: quand la Ville lance une brochure adressée aux seniors, le programme «1 h par m²» pourrait y être intégré par exemple.

Pourquoi ne pas développer le programme auprès des familles ou de personnes seules plus jeunes?

Ce n'est pas un choix du programme, mais dans les faits, les personnes qui ont une chambre inutilisée à disposition ont généralement vu leurs enfants quitter le logement familial et ont donc souvent plus de 50 ans.

Séance du 15 avril 2021

Audition de M^{me} Christina Kitsos, conseillère administrative en charge du département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS), accompagnée de M. Philipp Schroft, chef du Service social (SOC)

M. Schroft explique que plusieurs pistes de collaboration sont envisagées par la Ville pour soutenir ce projet en 2021, notamment l'envoi d'un courrier conjoint avec l'UNIGE, destiné aux locataires en loyer libre de la GIM (500 locataires recevront un courrier de ce type). M. Schroft ajoute que la promotion de ce programme se fait aussi par les points info-services dans les quartiers ainsi que par Cité Seniors.

Questions de commissaires

Qu'est-ce que la Ville pourrait faire dans ce projet?

M^{me} Kitsos répond que la Ville a accordé une subvention à ce programme de 17 000 francs via l'Unité de vie associative (UVA) en 2020 puis en 2021. L'Unité logement temporaire (ULT) propose par ailleurs des chambres à des étudiants dans un appartement collectif de huit chambres.

M. Schroft ajoute que la Ville est en partie active en direct sur la mise à disposition de chambres pour les étudiants et elle fait de la promotion pour ce projet qui dispose de partenaires fiables: l'UNIGE et Pro Senectute, lequel est en contact tous les jours avec plusieurs dizaines d'ainé-e-s.

Est-ce que la Ville attribue une autre subvention que les 17 000 francs évoqués?

M. Schroft répond par la négative.

D'autres modes de collaboration sont-ils encore en attente ou possibles en dehors du fait que la Ville participe à la distribution de courriers auprès de locataires de la GIM en loyer libre et qu'elle participe à la promotion dans ses différentes structures?

M. Schroft répond par la négative.

Est-ce que l'objectif de cette motion est atteint?

M. Schroft répond qu'une collaboration est développée notamment par des mesures visant à élargir le nombre de tandems (tel que le courrier aux 500 locataires de la GIM en loyer libre mentionné précédemment). Il laisse la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse apprécier si l'invite est déjà réalisée ou non.

D'après l'audition de M^{me} Estier Thévenoz, l'un des donateurs privés s'est retiré. La Ville envisage-t-elle d'augmenter la subvention à ce programme pour combler ce manque?

M^{me} Kitsos répond que ses services doivent recevoir une demande pour l'analyser. Elle ajoute qu'il y a des hôtes sur plusieurs communes et pas uniquement en Ville de Genève, ce qui peut poser une limite à l'engagement de la Ville dans ce programme.

M^{me} Estier Thévenoz parlait d'un manque de 80 000 francs.

M^{me} Kitsos répond qu'elle n'en a pas connaissance, que ce montant est assez important et qu'il faut qu'un contact soit pris. Elle ne peut donner de réponse sans avoir procédé à une analyse. Néanmoins, vu le contexte, il sera difficile d'arriver à un montant de 80 000 francs bien que la Ville puisse faire un geste de manière ponctuelle.

Ce programme n'étant pas une association, les exigences en matière de gouvernance dans le cadre d'un subventionnement par la Ville sont-elles aussi en vigueur dans ce contexte?

M^{me} Kitsos explique qu'elle n'a pas encore analysé les éléments de gouvernance et qu'elle ne peut pas donner de réponse définitive.

Séance du 20 mai 2021

Discussion et votes

Un commissaire du groupe des Vert-e-s propose d'amender les deux dernières lignes de la motion: «... de faciliter la recherche d'hôtes pour le programme «une heure par mètre carré, un étudiant sous mon toit».

Par 15 oui (1 UDC, 2 PDC, 3 Ve, 4 S, 1 EàG, 1 MCG, 3 PLR), l'amendement est accepté.

Une commissaire du Parti socialiste propose d'amender en ajoutant: *«en instaurant un subside régulier du programme, dans son action de lutte contre l'isolement social des seniors afin de favoriser un subventionnement public-privé»*.

Par 13 oui (1 UDC, 2 PDC, 3 Ve, 4 S, 1 EàG, 2 PLR) et 1 abstention (PLR), l'amendement est accepté.

Une commissaire du Parti libéral-radical propose d'ajouter une invite: *«en collaboration avec la GIM et la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social»*.

Par 11 oui (1 UDC, 2 PDC, 3 Ve, 1 EàG, 1 MCG, 3 PLR) et 4 abstentions (S), l'amendement est accepté.

Un commissaire du groupe des Vert-e-s affirme que cette initiative émanant de la société civile est remarquable et représente un programme particulièrement intéressant car la Ville peut aider la société à répondre à ses besoins au lieu de fournir directement une solution. Cela permet de créer du lien social, du sens, d'améliorer le vivre-ensemble et de rompre l'isolement.

Un commissaire d'Ensemble à gauche affirme que le rôle de l'Etat dans ce genre d'initiative n'est pas clair mais qu'Ensemble à gauche est en accord avec tout effort dans le sens des solidarités intergénérationnelles.

Une commissaire du Mouvement citoyens genevois votera oui, «1 h par m²» est une belle initiative pour rompre la solitude des personnes âgées et favoriser les échanges.

Une commissaire du Parti libéral-radical votera oui car tous les projets qui vont dans le sens de favoriser le lien social, le logement et le lien intergénérationnel sont intéressants.

Un commissaire du Parti socialiste indique que son groupe soutient cette motion. Le programme «une heure par mètre carré» est une solution solide pour régler les problèmes de logement étudiant et la création de lien intergénérationnel. Si cette solution n'est pas forcément plébiscitée en premier lieu, elle peut convenir à certaines personnes. Le Parti socialiste souhaite que la Ville soutienne plus ce programme pour attirer plus de fonds privés.

Une commissaire du Parti démocrate-chrétien va dans le même sens que les autres groupes et acceptera cet objet amendé. Ce dispositif est utile et permet de pallier le manque de logements étudiants, de favoriser le lien avec les aînés et leur maintien à domicile dans le grand âge. Il est important que ce dispositif perdure et que la Ville s'engage davantage comme l'amendement le stipule.

Le président indique que l'Union démocratique du centre votera cette motion qui permet de renforcer le lien intergénérationnel, de maintenir les personnes âgées à domicile, encourage la solidarité et il estime que c'est un très beau projet.

La motion M-1506 amendée est acceptée à l'unanimité des membres présents (1 UDC, 2 PDC, 3 Ve, 4 S, 1 EàG, 1 MCG, 3 PLR).

PROJET DE MOTION AMENDÉE

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de prendre langue d'ici à septembre 2020 avec les coordinatrices du programme «1 h par m² – Un-e étudiant-e sous mon toit», afin de faciliter la recherche d'hôtes pour le programme;
- de collaborer dans ce sens avec la GIM et la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social;
- d'instaurer un subside régulier au programme, dans son action de lutte contre l'isolement social des seniors afin de favoriser un subventionnement public-privé.

Annexe: présentation Powerpoint «1 h par m²»

Un.e étudiant.e
chez moi ?
Pourquoi pas !

1h par m²

Un étudiant sous mon toit

PRO
SENECTUTE



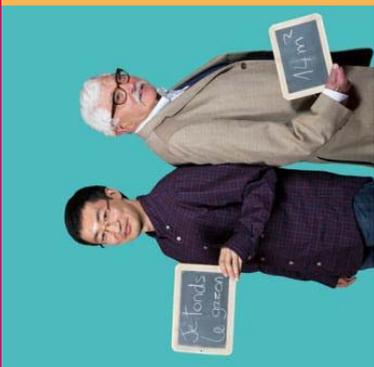
FONDATION
BNP PARIBAS

Avec le soutien des fondations Auguste Roth et Sesam

1h par m²

UNIVERSITÉ
DE GENÈVE



	<p>1 problème + 1 problème</p>	
<p>= 1 solution</p>		

**PRO
SENECTUTE**

**FONDATION
BNP-PARIBAS**

Avec le soutien des fondations Auguste Roth et Sesam

1h par m²

**UNIVERSITÉ
DE GENEVE**

Une friche locative importante

14'000 personnes

seules dans de grands logements
(4 pièces + cuisine).



3'500 chambres

en résidence pour les étudiants.



Plus de **19'000 étudiants**
à l'Université de Genève.

PRO
SENECTUTE

FONDATION
BNP-PARIBAS

Avec le soutien des fondations Auguste Roth et Sesam

1h par m²

UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

	<p>Une procédure rassurante qui prend du temps...</p>							
		<p>...et une convention ad hoc validée par l'Université</p>						
<p>PRO SENECTUTE</p>			<p>Avec le soutien des fondations Auguste Roth et Sesam</p>			<p>1h par m²</p>		
								

Septembre 2016:
23 tandems



Septembre 2019:
70 tandems



PRO
SENECTUTE



FONDATION
BNP-PARIBAS

Avec le soutien des fondations Auguste Roth et Sesam

1h par m²



UNIVERSITÉ
DE GENEVE

Septembre 2016:
23 tandems
1,2 EPT



Septembre 2019:
70 tandems
1,2 EPT



PRO
SENECTUTE



FONDATION
BNP-PARIBAS

Avec le soutien des fondations Auguste Roth et Sesam

1h par m²



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

2018 Distinction cantonale du Développement durable



2019 Prix du public du Parlement des jeunes



PRO
SENECTUTE

FONDATION
BNP PARIBAS

Avec le soutien des fondations Auguste Both et Sesam

1h par m²

UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

2020 Pandémie

Contre toute attente, le programme continue
(plus de 60 tandems en septembre)

Face à un environnement imprévisible et des
situations changeantes, le suivi est intensifié

PRO
SENECTUTE

FONDATION
BNP-PARIBAS

Avec le soutien des fondations Auguste Roth et Sesam

1h par m²

UNIVERSITÉ
DE GENEVE

40 hôtes en Ville de Genève depuis 2016

**En 2020, 87 hôtes
pour le canton**



23 Ville de Genève



6 Thônex



**5 Lancy, Veyrier,
Chêne-Bougeries**



**PRO
SENECTUTE**



Avec le soutien des fondations Auguste Roth et Sesam

1h par m²



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

Ville de Genève 23 hôtes en 2020

Un hôte sur deux a
plus de 78 ans

15 sont seul.es

4 ont plus de 90 ans

3 sont des mères
monoparentales



PRO
SENECTUTE

FONDATION
BNP PARIBAS

Avec le soutien des fondations Auguste Roth et Sesam

1h par m²



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

Fonds privés
220 000

Canton:
Université
+ en nature

20'000
30'000

HES et IHEID 10'000



Et la Ville
de Genève?

PRO
SENECTUTE

FONDATION
BNP-PARIBAS

Avec le soutien des fondations Auguste Roth et Sesam

1h par m²

UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

Ville de Genève

2016 à 2019	0		
2020	17'000	2022	30'000
2021	17'000	2023	50'000

1/5ème du financement
pour 1/4 des hôtes



PRO
SENECTUTE



FONDATION
BNP PARIBAS

Avec le soutien des fondations Auguste Roth et Sesam

1h par m²



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

OBJECTIFS 2023

100 tandems et 2 EPT

270 000

2016-2019

100% de fonds privés

2023

Privé: 60%

Public: 40%

- 29 -

		PRIVE	160 000	PUBLIC	?	110 000
Fondation BNP Paribas et une fondation						
				Ville de Genève	50 000	
				Université	30'000	
				+ nature	30'000	
				HES et IHEID	10'000	
				Autres	30 000	

PRO
SENECTUTE

FONDATION
BNP PARIBAS

Avec le soutien des fondations Auguste Roth et Sesam

1h par m²



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

1. Comment estimez-vous la cohabitation avec votre étudiant.e?

- Très bonne
- Bonne
- Moyenne
- Insatisfaisante

1. Qu'appréciez-vous particulièrement ? *Elle est d'origine de langue haoussa, africaine, strange, précise, un peu.*

1. Rencontrez-vous des difficultés avec votre étudiant.e? *NON*

1. Rencontrez-vous des difficultés à cause de la situation de pandémie ?

1. Désirez-vous un rendez-vous téléphonique dans les prochaines semaines?

- Oui
- Non

Commentaire éventuel :

*Bon Année Meves,
pr. votre excellent service,
G. F. F. A. K.*

	<h1>Bienveillance</h1>	
<h1>Solidarité</h1>		<h1>Curiosité</h1>
<p>PRO SENECTUTE</p>	<p>FONDATION BNP-PARIBAS</p>	<p>1h par m²</p>
<p>Avec le soutien des fondations Auguste Roth et Sesam</p>		<p>UNIVERSITÉ DE GENEVE</p>